



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROZIER EN DONZY

Séance du 14 avril 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 13

Date de la convocation : 10.04.2025

Date d'affichage : 10.04.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier BERNE, Maire.

Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne

Absents et excusés :

Secrétaire de séance : RIVOLLIER Nicole

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 MARS 2025

Décision du Conseil Municipal (Pour : 13 / Contre : 0 / Abstentions : 0)

2. DOSSIERS D'URBANISME EN COURS

| | |
|--|---|
| Déclaration d'intention d'aliéner | CARTET Maryline (maison) LERMY Michel (maison) |
| Déclarations préalables accordées ou tacites | ARHIMI Assou : Division de parcelles (221 Rue du Grenouiller) DUINAT Mickaël : Installation panneaux photovoltaïques (228 Rue des Canuts) |
| Déclarations préalables en cours | AXE ECOLOGIE – pour le compte de DUPUY : Installation panneaux photovoltaïques (19 Impasse des Fleurs) FLORINO Mickaël : Changement de destination et remplacement porte de garage en bai vitrée (391 Route de la Combe) DUCREUX Odette : Modification ouverture et création terrasse surélevée (22 Route de Paillassieux) GRAVIERE David : Auvent tuilé (16 Impasse Jacquard) Mme VIERRON Myriam : construction d'un garage (313 Rue des Sapins) |
| Déclarations préalables refusées / annulées | |
| Permis accordés ou tacites | MUSY Richard : Construction d'une pergola (92 Route des Pérelles) |
| Permis en cours | BEAUGENT Ludovic : construction d'un abri bois et mur de clôture (87 Rue du Poët) VENET Jennifer : Extension d'une maison individuelle (895 Route de Bourbonneau) |

3. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025 - Délibération n° 2025D301

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la délibération n° 2025D201, en date du 28 mars 2025, doit être retirée. En effet, les taux votés ne se conforment pas aux règles de lien et ne peuvent être retenus.

Il présente de nouveau l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

RETIRE la délibération n° 2025D201 du 28 mars 2025

DECIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe d'habitation : 10.63 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 36.20 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37.01 %

Décision du Conseil Municipal (Pour : 13 / Contre : 0 / Abstentions : 0)

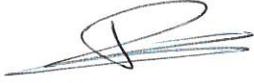
COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS

Néant

La séance est levée à 21h00.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est prévue le 13 mai 2025.

La Secrétaire de séance
Nicole RIVOLLIER



Le Maire
Didier BERNE

